



Comité Régional Olympique et Sportif  
Centre-Val de Loire

**COMITE DIRECTEUR  
du 21 juin 2016**

**PROCES-VERBAL  
N° 3 de 2016**

## **CROS**

**Présents** : MM. Cornu, Cuzon, Desnoues, Doctrinal, Lazennec, Monin, Mme Niveau, MM. Philippe, Ricour, Mme Rollett, MM. Ros, Simon,

**Absents excusés** : MM. Butté, Debarbat, Mme Gastou, MM. Gougeon, Lecuyer, Privat, Roger, Mme Tytgat, Dr Martin (Voix consultative),

**Absents** : MM. Basnier.

## **CDOS**

**Présents** : MM. Guillemette (Eure-et-Loir), Debuigne (Loir-et-Cher),

**Absents excusés** : MM. Carré (Cher), Laverat (Indre-et-Loire), Boyer (Loiret),

**Absents** : MM. Aguilon (Indre).

**Assistent** : MM. Deboudt, Korman, Mmes Mainferme, Tesi, Violet.

Le président précise que le quorum est à 14 personnes. Celui-ci étant atteint, le comité directeur peut valablement délibérer.

Il est évoqué le départ de la région de M. Basnier, pour des raisons de santé, et le maintien de son poste au sein du Comité directeur. J. ROS est chargé de le contacter et fera des propositions sur l'éventuel remplacement de ce siège.

## **1 – Adoption du PV**

Suite à un virus informatique, les procès-verbaux des réunions statutaires de 2016 n'ont pas pu être adoptés lors des précédents comités et ont dû être rédigés.

Sont soumis à l'adoption de ce comité, les procès-verbaux des comités directeurs du 26 janvier 2016, du 22 mars 2016 et du Bureau exécutif du 24 mai 2016.

Ces procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité, sous réserve pour le PV du BE du 24 mai 2016 de remplacer « Daniel Gougeon » par « Le Président » au point 3.

Reste à adopter les procès-verbaux des bureaux exécutifs du 22 février et du 10 mars 2016 qui n'ont pu être adressés aux membres du comité directeur.

## **2 – Points Actualité**

### **Rendez-vous avec M. le Préfet**

Les rendez-vous prévus avec M. le Préfet ont été reportés à plusieurs reprises depuis le 22 février, date du premier rendez-vous. Il a été convenu que M. le Préfet rencontrera le Président, le Vice-président Patrice Doctrinal et la Directrice le 30 août 2016. JL Desnoues souhaite lui présenter le Mouvement sportif et évoquer la mise en place de la signature de la convention pluriannuelle tripartite. Un point sera également abordé concernant la représentation des collectivités locales au sein de la commission territoriale CNDS où plusieurs représentants n'avaient pas été désignés pour la commission territoriale du 21 juin matin.

### **ANDES**

JL Desnoues et A Mainferme ont rencontré les élus de l'ANDES (Association Nationale Des Elus en charge des Sports) à Bourges, le 3 juin 2016.

Une réflexion est mise en place pour travailler en collaboration avec cette association ainsi qu'avec l'ANDIIS (Association Nationale des Directeurs et Intervenants d'Installations et des Services des Sports).

Il conviendra de réunir les élus de l'ANDES début septembre pour leur présenter nos missions et nos travaux. Les conseillers départementaux en charge des sports et le conseiller régional seront également conviés.

Ce dossier est piloté par P. Doctrinal avec Y. Korman.

### **Salon des Maires**

Le salon des maires a été reporté début juin, suite aux événements dramatiques.

P. Doctrinal y a représenté la FFR. Il regrette le manque de convivialité pour le mouvement sportif dû à la configuration du hall et de la dispersion des stands.

### **Dispositif CAP ASSO**

Le dispositif est reconduit mais il risque d'évoluer avec l'arrivée de nouveaux élus de la région Centre – Val de Loire et leur volonté d'évaluer le dispositif. MM. Mialot, ancienne élue en charge de ce dispositif, est remplacé par H. Huwart, Vice-Président délégué développement Économique, à l'économie sociale et solidaire et à l'agriculture.

Lors du dernier comité de pilotage, il s'est avéré que certains dossiers déposés n'avaient pas été accompagnés par les conseillers du Mouvement Associatif, que le positionnement vis-à-vis des groupements d'employeurs pourrait évoluer et ne plus être dérogatoire et que les préconisations en termes d'accompagnement émises par les conseillers associatifs sur les fiches avis pourraient être reprises dans le courrier d'attribution de la subvention. Ces points restent à confirmer lors du comité de pilotage du 22 juin.

### **CDOS Loiret**

JL Desnoues informe l'assemblée que suite à la démission de C Emery, A. Boyer, secrétaire général, assure l'intérim de la présidence du CDOS Loiret.

Suite à plusieurs échanges de courriers et de mails avec le CDOS Loiret, le président rappelle que les moyens financiers pour l'accompagnement des dossiers CAP ASSO sont donnés par le Mouvement Associatif. Le CROS Centre – Val de Loire ne peut donc se permettre d'avancer les fonds aux structures, si lui-même n'a pas reçu le règlement.

Au vu de ces courriers, et des difficultés que cela semble engendrer, le CROS Centre – Val de Loire ne conventionnera pas, pour l'instant, avec le CDOS Loiret pour le deuxième semestre 2016 pour les dispositifs portés par le Mouvement associatif (Cap'Asso et la formation des bénévoles – hors conventionnement CNDS).

### **AG CRESS / MAC**

L'assemblée générale de la CRESS Centre a eu lieu le 20 mai dernier, celle du Mouvement associatif le 17 juin.

Le nouveau président du Mouvement associatif Centre-Val de Loire est Jean-Michel Delaveau (URIOPS), élu pour 1 an renouvelable deux fois.

### **3 – Projet territorial**

JL Desnoues précise que les échéances approchent. Le projet territorial du CNOSE reprend en grande partie le projet territorial du CROS CVL, mais des questions se posent encore, notamment pour les territoires qui fusionnent.

Le 22 juin, au CNOSE, une présentation du projet de gouvernance et des statuts sera faite à la Commission des territoires, au Comité de coordination National et aux présidents de CROS

### **4 – CNDS 2016**

Ce matin s'est tenue la commission territoriale. Il est souligné que les problèmes de fond sont toujours présents, mais que les relations sont globalement redevenues plus sereines.

JL Desnoues a fait une intervention en début de séance (CF : Annexe 1).

### **5 – Organisation CROS Centre – Val de Loire**

#### **Poste de Direction**

JL Desnoues informe que la période d'essai d'Alicia Mainferme arrive à son terme, qu'elle est confortée dans son poste et qu'il vient de lui donner délégations de signature après accord du Comité directeur, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016, pour :

- Signer et valider les demandes de congés / repos/ récupération des salariés du CROS CVL
- Signer et valider les contrats, conventions et devis avec les prestataires (matériels, fournitures, prestataires) d'un montant inférieur à 5 000€
- Co-signer les conventions, en dehors de celles avec les partenaires institutionnels,
- Endosser les chèques,
- Utiliser la carte bleue du CROS CVL pour les paiements des commandes / achats sur Internet d'un montant inférieur à 1 000€
- Utiliser la carte bleue du CROS CVL en dehors de retrait d'espèces, en cas de déplacements (frais de repas, parking...) selon les dispositions internes au CROS CVL.

Elle n'est pas autorisée à subdéléguer les pouvoirs qui lui sont conférés, car ceux-ci ont été délégués en raison de son poste de Directrice.

#### **Fédération Française Handisport**

Le CROS Centre – Val de Loire va signer une convention de mise à disposition avec la Fédération Française Handisport pour Mme Tourault à raison de 20 à 30 jours par an. La convention est en cours de validation par la FFH.

#### **Nouveaux horaires secrétariat**

A compter du 1<sup>er</sup> juin, le secrétariat est ouvert :

- Tous les matins de 8h30 à 12h30
- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h15 à 17h00

### **6 – Calendrier réunions statutaires 2016 / 2017**

JL Desnoues propose que les réunions du Conseil et du Bureau exécutif se déroulent les après-midis, facilitant l'utilisation des transports en commun par les élus.

Un rappel est fait sur les réunions du CCR : pour éviter les déplacements, les réunions du CCR se tiendront en amont des Bureaux exécutifs et des Comités directeurs.

La proposition est acceptée.

Le calendrier des réunions statutaires 2016 2017 sera mis à jour avec les nouveaux horaires et envoyé par mail à tous les membres du comité directeur, d'ici la fin de la semaine.

## **7 – Communication des Commissions et des pôles**

### **Formation : B. Philippe**

Pour la formation e-learning, les films sont en cours de montage. Ces formations sont complémentaires aux formations en présentiel. Elles permettront aux intervenants d'orienter les stagiaires sur nos autres formations si besoin.

Le calendrier des formations a été revu pour répondre à la demande et aux besoins du mouvement sportif.

JL Desnoues félicite les 3 services civiques, Yann Sevestre, Gaël Martin et Naïmi Garoudji, pour leurs travaux effectués pendant leur mission. Un bilan a été présenté lors du dernier Bureau exécutif en présence de Mmes Hirtzig et Cordonna.

### **Emploi : D Tési**

Les dossiers en cours (Cap'Asso et CNDS) ont été évoqués précédemment.

### **Aménagement du Territoire : P Doctrinal – Y Korman**

3 diagnostics sont en cours.

Pour le CNDS équipement, les dernières intempéries dans le Loiret viendront sûrement impacter cette enveloppe. La Préfecture, la région Centre – Val de Loire, les départements ont la volonté d'apporter une aide aux communes sinistrées, il conviendrait d'harmoniser ces aides en fonction des besoins.

### **Développement des Pratiques : Y. Korman**

Les dossiers en cours sont les suivants :

Sport santé : Mise en place d'une réunion avec ARS,

Formasat : Travail avec le pôle formation et Formasat pour la mise en place d'une nouvelle UC10 sur le sport santé

ANDIIS : un temps d'échange est prévu le 4 juillet à Salbris.

### **CRISA : P. Cornu – Y. Korman**

Un courrier a été adressé au CNOSF pour la réactivation du CRISA, il est à ce jour sans réponse.

Une convention avec Aérocentre est en cours de validation. Elle aura pour but de faciliter les visites d'entreprises, d'organiser des stages dans la cadre de la réglementation en vigueur et selon l'âge des participants.

Le 3<sup>ème</sup> salon de l'Aérocentre est prévu les 3 et 4 novembre prochain et verra la signature de cette convention.

F Parmentier et Y. Korman ont travaillé sur la création d'un logo CRISA et commandé un kakémono qui est présenté à l'assemblée.

Un livret qui recense toutes les associations des sports aériens a été créé.

### **Communication – Récompenses : DY Ricour**

DY. Ricour a représenté le CROS :

- à la journée Handiboxe organisée par le comité régional de Boxe.
- Aux remises du label de la commune sportive à Contres, Neuville aux bois, Jargeau, Mer, Bonneval. Les communes l'ont très bien accueilli. Il rappelle que ces remises sont l'occasion de positionner le mouvement sportif et il salue le travail de F. Parmentier sur les éléments de langage préparés.

### **Informatique : JL Desnoues**

Notre fonctionnement informatique est en cours de ré interrogation afin d'en sécuriser le fonctionnement.

### **EPR : J Ros**

Suite aux travaux menés par Mme Mifsud et M. Chatelet, J. ROS propose que le CROS Centre-Val de Loire leurs témoigne une marque de reconnaissance pour leurs travaux de recherches et d'archivage. Cette proposition a été acceptée.

J. Ros est chargé de la mise en place d'une galerie des portraits des présidents du CROS Centre-Val de Loire.

### **Juridique**

La commission juridique a été interpellée par le Comité Centre de rugby pour leur assemblée générale prévue le 17 septembre 2016.

### **Haut Niveau : JL Desnoues**

Une veille sur la liste des athlètes et arbitres de la région sélectionnés aux Jeux Olympiques et Paralympiques à Rio est faite par F. Parmentier.

## **8 – Assemblées générales de Ligues ou Comités Régionaux**

JL Desnoues a assisté aux assemblées générales suivantes :

- Le 21 mai      Ligue de Handball au Novotel La Source.  
Jean Luc Bordet, actuel président de la Ligue ne se représentera pas à la prochaine assemblée générale électorale.
  
- 11 juin      Volley Ball au CRJS de Blois  
Les relations avec l'Ufolep sont tendues  
  
Comité Centre de Rugby à Argenton sur Creuse  
Patrice Doctrinal, président ne se représentera pas
  
- 12 juin      Ligue TBO Judo à Parçay Meslay  
Etienne Morin ne s'est pas représenté. Le nouveau Président est M. Philippe MERLIN.
  
- 18 juin      Ligue Centre de Basket à Tours  
Présence de Daniel Villain DRDJSCS, Mohamed Moulay RCVL et du président de la fédération Jean-Pierre Siutat.

## **9 – Questions diverses**

### **- Tour de Table**

JP. Cuzon demande que toutes les demandes de remboursement des frais du 1<sup>er</sup> semestre soient transmises le plus rapidement afin qu'un point financier au 30 juin 2016 puisse être fait.

Y. Korman évoque le départ de deux des trois services civiques.

C. Monin informe que sa ligue est en train de rédiger la 3<sup>ème</sup> demande de renouvellement CAP'Asso.

J. Debuigne regrette que les réunions soient le mardi et s'excuse de ses absences mais est déjà retenu par d'autres obligations.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20 h 35.

Marie-Noëlle NIVEAU

Jean-Louis DESNOUES

Secrétaire Générale

Président

## Annexe N° 1 : Intervention JL Desnoues – Commission territoriale le 21 juin 2016

### Quel avenir pour nos clubs et nos associations ?

Ce qui remonte de nos territoires confirme une évolution que nous avons déjà constatée lors des campagnes précédentes :

- **L'objectif clair annoncé par le CNDS national de réduction du nombre de dossiers est en passe d'être atteint.** Le « saupoudrage » maintes fois critiqué par les décideurs nationaux diminue. Est-ce pour plus d'efficacité et pour mieux répondre aux besoins du MOS, on peut en douter ? Il y a fort à parier que ceux qui n'ont pas présenté de dossiers ne le feront plus et ne seront plus en capacité de le faire au regard des orientations qui nous sont imposées. Ce ne sont pas les obligations informatiques qui nous seront imposées à terme qui faciliterons ces démarches.

- **Le mouvement sportif laissera de plus en plus apparaître deux formes de club bien distinct :**

\* **le club « traditionnel »**, formateur de jeunes pratiquants et axé sur la compétition pour tous âges, et qui forme les équipes de France de demain.

\* **le club plus « sociétal »** orienté majoritairement voire exclusivement sur les objectifs subventionnés par le CNDS (santé, citoyenneté, handicap...).

Cette évolution impactera de plus en plus le profil type des dirigeants en fonction de ces caractéristiques. Des hommes de terrain d'un côté, parlant « sport », performance, goût de l'effort « formation » construction du citoyen opposés ou complémentaires à des « managers » parlant développement des activités physiques et sportives pour tous et bienfaits pour la santé, des spécialistes s'inscrivant dans le portage, par opportunité, des politiques publiques. Des chasseurs de subventions qui finiront par capter la quasi-totalité des financements publics. Est-ce au MOS de porter ces politiques qui n'ont pas fait preuve de leur efficacité depuis 30 ans aux rythmes des "stop and go" des nominations ministérielles.

L'investissement des bénévoles indispensable à la pérennité des associations, connaîtra certainement des évolutions divergentes, pour ne pas dire contradictoires.

Dans le contexte économique et sociétal actuel, beaucoup d'associations vont disparaître, en particulier celles qui portent des emplois, dont le fonctionnement dépend majoritairement des financements publics qui se raréfient au travers d'une compétence partagée et qui ne peuvent pas développer leurs ressources propres. Cela peut paraître paradoxal dans la mesure où l'effet pervers des politiques en faveur de l'emploi ne fait que changer l'ordre dans la file d'attente en transformant les bénéficiaires en allocataires.

Une synthèse est-elle possible ? À nous de la construire, mais sommes-nous avec nos partenaires en ordre de marche ?

Que sera la France sans ses associations en général et ses associations sportives en particulier ?

Les mois et l'année à venir sont porteurs de beaucoup d'événements politiques et sportifs qui pèseront lourds dans les prises de décisions, (des résultats aux JO de Rio à l'attribution des JO à Paris pour 2024 par exemple).

Il me reste à formuler le souhait que nous puissions accompagner cette évolution (révolution) en laissant le moins de monde possible au bord du chemin.

Je demande que cette intervention soit annexée au Procès-verbal de la commission territoriale.